

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16/02/2022

COMPTE-RENDU 2022-01

Sous la présidence de Monsieur Christian SCHWALBACH,

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, JUNG Pascal, KLEIN Christian, KREUTZMANN Herbert, SPECHT Christiane, ZIEHL Anita, Cécile HANNEMANN, SCHEIDLER Jutta.

Conseillers excusés : Céline BADEN-KIFFER ; Chris STAB.

.....

Le compte-rendu du Conseil municipal du 21 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Madame Jutta SCHEIDLER est désignée **secrétaire de séance**.

DCM 2022-02-01 Vote du compte de gestion et vote du compte administratif 2021

Le Conseil Municipal constate que le compte de gestion et le compte administratif 2021 sont égaux en tous points.

- ✓ Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 295 479,82 € tandis que les recettes de fonctionnement s'établissent à 438 702,25 €.
- ✓ Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à 209 660,17 € et les recettes à 259 126,09 €.

Le premier Adjoint, Xavier DEMERLE fait procéder au vote du compte de gestion puis au vote du compte administratif (le maire ne prenant pas part au vote).

Le compte de gestion et le compte administratif sont adoptés à l'unanimité des membres participant au vote.

DCM 2022-02-02 Demande de subventions pour l'éclairage public

Monsieur le Maire explique que le projet de rénovation de l'éclairage public vise à moderniser le système d'éclairage public avec notamment le remplacement du système d'éclairage vétuste par des luminaires LED et la mise en place d'un système de suivi de la consommation et des coûts avec un objectif principal de réduction significative des coûts.

Le dossier d'élaboration du projet a été monté par Pascal JUNG, conseiller municipal délégué.

Sur 10 ans, une économie de près de 70 000 euros est attendue grâce à la mise en oeuvre d'un tel projet.

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES en H.T	RECETTES
Travaux de modernisation 54 608,00 euros	DETR/DSIL 2022 (50%) 27 304,00 euros
	Ambition Moselle (30%) 16 382,00 euros
	Autofinancement (20%) 10 921,00 euros
54 608,00 euros	54 608,00 euros

Suite aux explications fournies, le Conseil municipal valide à l'unanimité l'opération, son plan de financement, le dépôt des demandes de subvention auprès de l'Etat et du Département et l'accompagnement par MATEC pour ce dossier.

DCM 2022-02-03 Lancement d'une étude énergétique sur les bâtiments communaux

Dans le contexte actuel de raréfaction des ressources et d'augmentation des coûts énergétiques, le Conseil municipal valide à l'unanimité le principe de lancement d'une étude énergétique sur les bâtiments communaux (mairie, ancienne école, ancien presbytère, agence postale, salle la forge,...). D'autres bâtiments notamment pourront être rattachés à cette étude (église,...). L'objectif étant d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une chaufferie biomasse.

Ce type d'étude est actuellement financé à hauteur de 70% par la Région Grand Est via le dispositif « Climaxion ».

Le Conseil municipal donne également son accord pour que la commune se fasse accompagner par MATEC pour le lancement de cette opération.

DCM 2022-02-04 Mise en place d'un garde-corps et d'un portillon au verger pédagogique

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet du verger pédagogique, le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis de la ferronnerie SPANNAGEL pour un montant de 4 433 euros HT (non soumis à la TVA) portant sur la fabrication et la pose d'un garde-corps et d'un portillon en acier comprenant la galvanisation et le thermo-laquage.

DCM 2022-02-05 Rétrocession de concession

Monsieur Pascal JUNG avait pris en 2017 la concession de tombe A124 bis pour un coût de 250 euros pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2032.

Il souhaite rétrocéder cette concession et prendre une concession d'urne (demande faite fin 2021).

Suite aux explications fournies par le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité le remboursement de l'intégralité de la concession soit 250 euros.

DCM 2022-02-06 Création d'opération JVS

Suite aux explications fournies par le Maire et à la délibération prise le 28 septembre 2021 sur le passage à la M57 et au passage à JVS cloud, l'opération 110 achat de logiciels est actualisée selon les modalités suivantes afin de pouvoir payer la facture avant le vote du BP 2022 :

- Droit d'accès : 2 449,80 euros HT (payé uniquement la 1^{ère} année)
- Coût forfaitaire annuel (horizon village cloud) du nouveau logiciel : 3 826 euros HT

Soit un total de 6 275,80 euros HT.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022.

DCM 2022-02-07 Création opération «équipements logements communaux »

Suite aux explications du Maire sur la nécessité d'installer de nouveaux équipements dans un logement de l'ancienne école, le devis de BRICOMAN (Sarreguemines) est validé à l'unanimité pour un montant de 623,68 euros TTC (meublier de cuisine).

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022 et une opération n°163 est créée.

DCM 2022-02-08 Travaux de protection contre les dégâts de gibier

Suite aux explications fournies par le Maire, les travaux nécessaires pour protéger les chênes des dégâts causés par les gibiers, sont validés à l'unanimité pour un montant de 900 euros H.T.

DCM 2022-02-09 Création de l'opération verger pédagogique

Suite à la délibération prise le 21 décembre 2021 adoptant l'opération relative au verger pédagogique, l'opération n°164 est créée et des crédits d'un montant de 28 452,55 euros seront inscrits au BP 2022.

Points divers :

- A. Dans la continuité de la venue des Charentais au Printemps 2019 et au voyage organisé à Cherves-Richemont à l'automne 2019, il est prévu d'accueillir une délégation d'élus et d'habitants de Cherves-Richemont du 28 avril au 1^{er} mai 2022. Un groupe de travail se réunira le jeudi 3 mars pour définir l'organisation de ces 4 journées d'échanges.
- Réunion sur les dispositifs scénographiques le vendredi 25 février de 10h à 12h à la mairie.
 - Jumelage : une fête des 50 ans du jumelage sera organisée à Hirzweiler les 9 et 10 juillet 2022. La prochaine réunion d'organisation aura lieu le vendredi 22 avril à 19h à Hirzweiler.

- Aménagements de sécurité : le travail de réflexion se poursuit avec la rencontre le 18 février avec l'entreprise SODILOR qui propose des aménagements de sécurité en plastique dur. Le dépôt du dossier AMISSUR est à effectuer pour fin avril 2022.

Fin de la réunion à 21h30.

Vu le 23 février,

Le Maire, Christian SCHWALBACH.

